



### CHARTRE DU TAEKWONDO CLUB SAINT-GERMAIN PARIS

Le Taekwondo Club Saint Germain Paris appuie son action sur un esprit et une éthique partagés par l'ensemble de ses adhérents : le respect mutuel (courtoisie), la loyauté et la solidarité, la discipline citoyenne et martiale, la persévérance et la combativité, la retenue (maîtrise de soi). Notre effort commun doit tendre à renforcer cet esprit et la notoriété du Club par un comportement adéquat, à savoir exclure toutes formes d'agression, de violence, de tricherie, de discriminations et de dopage. En conséquence, tout(e) signataire de la présente charte est informé de ce qui suit :

- 1) Tous les adhérents remplissent leurs obligations vis à vis du club (cotisations, ponctualité, les tenues doivent être propres et si possible repassées, les ongles coupés, les chaussures de ville sont interdites dans les gymnases) ; l'esprit d'ouverture, de solidarité et d'amitié sont observés.
- 2) Les compétiteurs s'astreignent pour leur part :
  - à la modestie et au respect des administrateurs du club et des non compétiteurs ;
  - à l'assiduité stricte aux entraînements compétition ;
  - au respect de la discipline pendant les cours et en compétition ;
  - au respect strict des arbitres, des organisateurs des compétitions, du public ;
  - à la retenue et au bon sens face à la presse.
- 3) Tout manquement aux obligations administratives, d'hygiène et de sécurité, à la discipline pourrait entraîner des sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion du Club.

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS SAISON 2025 – 2026

Je soussigné(e) (nom, prénom des parents ou tuteurs ayant autorité) .....

.....

Autorise mon enfant .....

A pratiquer le taekwondo et la self-défense au sein du Club Saint Germain Paris, durant la saison sportive 2025 - 2026.

Donne mon accord pour une éventuelle utilisation de son image dans le cadre des activités et supports de communication du Club Saint Germain Paris : Oui  Non

Lieu ..... Date ..... Signature